



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

## COMITÉ FINANCIER

**Cent soixante-neuvième session**

**Rome, 6-10 novembre 2017**

**Virements entre programmes et chapitres budgétaires  
pendant l'exercice 2016-2017**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**Mme Beth Crawford**

**Directrice adjointe, Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources  
Téléphone: + 3906 5705 2298**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



mu321

## RÉSUMÉ

- La Conférence, par sa Résolution 6/2015, a approuvé une ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour 2016-2017, ainsi que le Programme de travail correspondant, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. Le Conseil, en décembre 2015, a approuvé la répartition révisée des crédits ouverts (montant net) entre les chapitres budgétaires telle qu'elle figure dans le document intitulé «Ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2016-2017» (CL 153/3).
- Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette. Il rappelle les virements précédemment approuvés par le Comité financier, conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, vers les chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 du budget, virements qui découlent de la mise en œuvre du Programme de travail 2016-2017, et précise que le virement au chapitre 2 n'est plus nécessaire. Ce rapport fournit également des informations actualisées sur les dépenses effectives par chapitre budgétaire à fin août 2017 et sur l'utilisation du solde non dépensé constaté à la clôture de l'exercice 2014-2015.
- Un solde non dépensé de 5 millions d'USD à la clôture de 2017 est actuellement prévu pour les chapitres 1 à 6 et 8 à 12. Comme la Conférence l'y a autorisé, le Directeur général emploiera le solde inutilisé des crédits ouverts en 2016-2017 pour financer des dépenses exceptionnelles à l'appui de programmes de l'Organisation, notamment le Fond spécial pour les activités de financement du développement, en accord avec la décision prise par la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier et par le Conseil à leurs réunions de novembre et décembre 2017.
- Les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seront reportés sur l'exercice biennal suivant conformément au Règlement financier de l'Organisation.
- La version définitive de l'exécution du budget 2016-2017, y compris les virements entre chapitres budgétaires et le solde non dépensé, sera communiquée au Comité à sa session de mai 2018.

SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note de la prévision de solde, estimée à 5 millions d'USD, et des prévisions de virement entre chapitres budgétaires qui découlent de l'exécution du Programme de travail 2016-2017. Ces prévisions sont présentées dans le tableau 1 et vont dans le sens des virements précédemment approuvés.

Projet d'avis

**Le Comité:**

- **a pris note du fait que l'on prévoyait un solde non dépensé de 5 millions d'USD par rapport à l'ouverture de crédits pour 2016-2017 et que le montant définitif serait connu après la clôture des comptes de l'exercice biennal 2016-2017 et communiqué en mai 2018;**
- **a rappelé que les soldes non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 7), des dépenses d'équipement (chapitre 13) et des dépenses de sécurité (chapitre 14) seraient reportés sur l'exercice biennal suivant, conformément au Règlement financier de l'Organisation;**
- **a pris note des virements précédemment approuvés aux chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 découlant de l'exécution du Programme de travail et du fait que le virement au chapitre 2 n'était plus nécessaire;**
- **a indiqué qu'il attendait avec intérêt de recevoir le rapport final sur l'exécution du budget 2016-2017 à sa session de mai 2018.**

## Introduction

1. La Conférence, par sa résolution 6/2015, a approuvé une ouverture de crédits de 1 005,6 millions d'USD pour 2016-2017 et a autorisé le Directeur général, nonobstant les dispositions de l'article 4.2 du Règlement financier, à employer le solde non utilisé des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015 pour couvrir toute dépense supplémentaire à caractère ponctuel en rapport avec la consolidation du changement transformationnel<sup>1</sup>. Le Conseil, en décembre 2015, a approuvé les ajustements apportés au Programme de travail et budget (PTB) 2016-2017<sup>2</sup>.
2. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits budgétaires votés par la Conférence. L'article 4.6 de ce même règlement spécifie que le Directeur général est tenu de gérer les ouvertures de crédits de manière que des fonds suffisants soient disponibles pour faire face aux dépenses pendant la totalité de l'exercice biennal. Enfin, l'article 4.5 a) dispose que le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédits d'une division à une autre tandis que l'article 4.5 b) prévoit que les virements entre chapitres budgétaires doivent être approuvés par le Comité financier.
3. Le Conseil, à sa cent cinquante-sixième session, a noté qu'en mars 2017 le Comité financier avait examiné le document intitulé «Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2016-2017»<sup>3</sup> et avait autorisé les prévisions de virement entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2016-2017, des chapitres 1, 10 et 11 vers les chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9<sup>4</sup>.
4. Le présent rapport fait le point sur la prévision d'exécution biennale du budget en regard de l'ouverture de crédits nette pour 2016-2017 et sur les prévisions de virement entre chapitres budgétaires découlant de la mise en œuvre du Programme de travail 2016-2017.

### Prévision d'exécution du budget 2016-2017

5. La colonne c du tableau 1 donne la répartition par chapitre de l'ouverture de crédits nette pour 2016-2017, telle qu'approuvée par le Conseil en décembre 2015 et présentée dans les ajustements apportés au PTB 2016-2017. Les colonnes d et e indiquent les prévisions de dépenses et de solde de clôture examinées par le Comité financier en mars 2017. Les colonnes f et g présentent l'actualisation de l'exécution prévue du budget. La colonne h donne les dépenses effectives de l'exercice biennal au 31 août 2017 (soit 20 mois de dépenses).
6. Par rapport à l'actualisation présentée en mars 2017, la principale variation des dépenses prévues par chapitre résulte du réajustement budgétaire des ressources allouées à partir du Fonds multidisciplinaire. Mi-2017, une partie (3 millions d'USD) des ressources du Fonds multidisciplinaire, précédemment réservée aux dépenses prévues pour le chapitre 2, a été réallouée au chapitre 6, résultante 6.6 – *La qualité et la cohérence des activités de la FAO en matière de changement climatique sont assurées, conformément à la stratégie correspondante* – pour manifester la nature transversale du soutien apporté aux projets climatiques élaborés afin d'être présentés au Fonds vert pour le climat. Du fait de ce réajustement budgétaire, le virement au chapitre 2 qui avait été prévu en mars 2017 n'est plus nécessaire.
7. La part restante de l'augmentation prévue du chapitre 6 est principalement due à la mise en œuvre progressive des décisions du Conseil<sup>5</sup> de faire mieux connaître et de renforcer les travaux de la FAO dans le domaine du changement climatique en créant un Département du climat, de la

---

<sup>1</sup> Résolution 6/2015 de la Conférence, paragraphe 2.

<sup>2</sup> CL 153/3, CL 153/REP, paragraphes 7 et 8.

<sup>3</sup> FC 166/7.

<sup>4</sup> CL 156/REP, paragraphe 13 d).

<sup>5</sup> CL 155/REP, paragraphe 18.

biodiversité, des terres et des eaux (CB), et d'étoffer la fonction de gestion des programmes et de resserrer les liens avec celle de Statisticien en chef, sous la conduite d'un nouveau Directeur général adjoint (Programmes). Comme le Conseil l'avait demandé, ces changements ont été apportés sans incidence sur le budget, en transférant des ressources depuis les chapitres 10 et 11.

8. Les virements prévus de 7,3 millions et 4,3 millions d'USD à partir des chapitres 10 (Gouvernance) et 11 (Administration) respectivement proviennent des gains d'efficacité et des économies réalisés durant l'exercice biennal 2016-2017 grâce à l'externalisation des travaux d'impression et de distribution de documents ainsi qu'à la rationalisation des services linguistiques et à la restructuration du Centre des services communs<sup>6</sup>.

9. Les dépenses effectives au 31 août 2017 (soit 20 mois de dépenses) apparaissent dans la colonne h pour les chapitres 1 à 6 (objectifs stratégiques et Objectif 6) et 9 à 11 (objectifs fonctionnels). Le solde non dépensé, actuellement estimé à 5 millions d'USD, résulte essentiellement de la variation toujours favorable des dépenses de personnel.

---

<sup>6</sup> C 2017/3, paragraphe 58 a) et FC 166/6, paragraphe 125, C 2017/3, paragraphes 95-100.

**Tableau 1. Prévion d'exécution du budget 2016-2017, par chapitre (en milliers d'USD)**

Chap.	Objectif stratégique / fonctionnel	PTB 2016-2017 ajusté CL 153/3	Mars 2017, FC 166/7		Novembre 2017, FC 169/7		Dépenses effectives à fin août 2017
			Dépenses prévues	Excédent / (Déficit) prévu par rapport aux crédits ouverts	Dépenses prévues	Excédent / (Déficit) prévu par rapport aux crédits ouverts	
(a)	(b)	(c)	(d)	(e=c-d)	(f)	(g=c-f)	(h)
1	Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition	84 391	82 022	2 369	82 097	2 294	57 781
2	Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches	200 735	201 367	(632)	198 127	2 608	146 295
3	Réduire la pauvreté rurale	65 707	66 897	(1 190)	67 383	(1 676)	46 147
4	Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces	105 266	106 246	(980)	105 942	(676)	73 856
5	Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise	50 841	52 561	(1 720)	51 946	(1 105)	34 918
6	Qualité, connaissances et services techniques	59 215	60 726	(1 511)	64 505	(5 290)	41 021
7	Programme de coopération technique	138 131	138 131	0	138 131	0	
8	Activités de diffusion	77 740	80 653	(2 913)	80 955	(3 215)	58 574
9	Technologies de l'information	35 437	35 443	(6)	35 580	(143)	24 927
10	Gouvernance, surveillance et direction de la FAO	76 983	73 345	3 638	69 634	7 349	59 465
11	Administration efficiente et efficace	71 275	68 330	2 945	67 022	4 253	62 285
12	Imprévus	600	600	0	0	600	0
13	Dépenses d'équipement	16 892	16 892	0	16 892	0	
14	Dépenses de sécurité	22 420	22 420	0	22 420	0	
<b>Total</b>		<b>1 005 633</b>	<b>1 005 633</b>	<b>0</b>	<b>1 000 633</b>	<b>5 000</b>	

\*Les colonnes de dépenses ne comprennent pas les dépenses financées par le report de 5,6 millions d'USD effectué en fin d'exercice biennal 2014-2015, qui ne fait pas partie de l'ouverture de crédits nette pour 2016-2017.

10. Les virements précédemment approuvés par le Comité financier, conformément aux dispositions de l'article 4.5 b) du Règlement financier, vers les chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9 du budget, virements qui découlent de la mise en œuvre du Programme de travail 2016-2017, demeurent nécessaires. Le virement vers le chapitre 2, en revanche, n'a plus lieu d'être.

11. L'exécution du budget par chapitre peut encore varier sur certains points, notamment si le pourcentage moyen final des dépenses en euros diffère des hypothèses retenues dans les prévisions.

### **Variation des dépenses de personnel**

12. La variation des dépenses de personnel est égale à la différence entre les coûts inscrits au budget et les dépenses effectives d'un exercice biennal. Pour l'exercice biennal 2016-2017, on prévoit une variation favorable des dépenses de personnel, de 39,1 millions d'USD déduction faite des variations de change.

13. Les principaux facteurs contribuant à cette variation sont les suivants: renforcement du dollar des États-Unis dans les bureaux décentralisés; gel prolongé des barèmes des traitements des fonctionnaires du cadre organique et des services généraux, au Siège et dans certains autres lieux d'affectation; modification du Plan général d'assurance médicale (BMIP); et diminution du coût des services rendus au cours de la période de l'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

14. L'écart entre les dépenses de personnel effectives et prévues résulte le plus souvent d'éléments sur lesquels l'Organisation n'a aucun contrôle, comme des décisions de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). La variation des dépenses de personnel est suivie au niveau central et tout excédent ou déficit est réparti à la fin de l'exercice biennal dans les comptes financiers de tous les programmes au prorata des dépenses de personnel calculées aux taux standard.

### **Utilisation du solde non dépensé à la clôture de l'exercice 2014-2015**

15. Comme la Conférence l'a autorisé en 2015<sup>7</sup>, le solde non dépensé en 2014-2015, soit un montant de 5,6 millions d'USD, est utilisé en 2016-2017 pour financer de nouvelles dépenses de nature ponctuelle associées à la consolidation du changement transformationnel. Comme cela a été indiqué au Comité financier en mars 2017<sup>8</sup>, les 5,6 millions d'USD sont utilisés en totalité pour financer quatre catégories de dépenses exceptionnelles: coûts de réaffectation du personnel (0,7 million d'USD); coût ponctuel du renforcement des capacités des bureaux décentralisés en matière de gestion des cycles de projet et des opérations (1,1 million); financement des responsables de programme régional dans chacun des bureaux régionaux (2,9 millions); et coût ponctuel de restructuration du Centre de services communs (0,9 million d'USD).

---

<sup>7</sup> Résolution 6/2015 de la Conférence, paragraphe 2.

<sup>8</sup> FC 166/7, paragraphe 14.